AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

223C1529
FR0014009ON9-FS0734

29 septembre 2023

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

EUREKING

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 septembre 2023, la société BlueCrest Capital Management Limited[1] (Ground Floor, Harbour Reach, La Rue de Carteret, JE2 4HR, St Helier, Jersey), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 septembre 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUREKING et ne plus détenir, pour le compte desdits fonds, aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions EUREKING hors marché.

[1] Contrôlée par M. Michael Platt.